

ANNEXE I

DROITS FORFAITAIRES ANNUELS POUR LA CIRCULATION

DROIT DE CIRCULATION		MONTANT DES DROITS EXIGIBLES PAR CATÉGORIE DE PERSONNES	
		Membre et non-membre Quotidien	Membre et non-membre saisonnier
1	Circulation avec un seul véhicule - familial et accompagnateur (note 1)	10.44 \$	43.49 \$
2	Circulation avec deux véhicules - familial (note 1)		
3	Circulation avec trois véhicules ou plus - familial (note 1)		
4	Circulation avec un seul véhicule - familial et accompagnateurs (note2)		
5	Circulation avec deux véhicules - familial et accompagnateurs (note2)		
6	Circulation avec trois véhicules ou plus - familial et accompagnateurs (note2)		

note 1. Ce droit forfaitaire s'applique à son détenteur, son conjoint, leurs enfants mineurs et tous leurs accompagnateurs.

note 2. Ce droit forfaitaire s'applique à son détenteur, son conjoint, leurs enfants mineurs et tous leurs accompagnateurs.